



LE RIMAS

Qui sommes-nous?

Actif depuis 1996, le **RIMAS** regroupe des organismes, professionnels·les, chercheurs·es et étudiants·es provenant des milieux universitaire, privé, correctionnel, hospitalier, jeunesse et communautaire du Québec, qui sont interpellé·e·s par la problématique de la délinquance sexuelle.

Le **RIMAS** représente plus de 250 professionnels·les sur le territoire québécois. Ces derniers offrent des services de soutien, d'entraide, d'évaluation ou de traitement destinés aux personnes ayant commis ou craignant de commettre une infraction sexuelle.

Notre mission

Le **RIMAS** a pour mission de promouvoir l'importance du traitement des auteurs d'infraction à caractère sexuel.

Ses actions visent à :

- Informer, sensibiliser et conscientiser à l'effet que l'accès à un traitement spécialisé contribue à la prévention des agressions sexuelles et permet de réduire de 40 % les risques de récurrence de la personne contrevenante.
- Outiller les professionnels·les œuvrant dans le cadre de la prévention de la délinquance sexuelle, du traitement des auteurs de violences sexuelles (AVS) et du soutien des victimes.

Notre approche

Le **RIMAS** conçoit l'agression sexuelle comme étant une réalité distinctive présentant des spécificités propres :

- Elle n'est pas un accident de parcours ni une perte de contrôle spontanée, mais elle est résultante d'un abus de pouvoir.
- Le passage à l'acte sexuel est le résultat d'un processus, d'une progression d'événements, de pensées, d'émotions, de fantasmes sexuels et de comportements conduisant à l'agression.

Comment pouvons-nous vous aider?

- En vous expliquant la démarche à suivre afin de référer une personne ayant besoin d'une prise en charge.
- En vous informant des réalités de la délinquance à caractère sexuel et des meilleures pratiques pour encourager la prévention.
- En mettant à votre disposition, partout au Québec, des outils concrets (guides, formations, webinaires) afin de vous soutenir dans votre quotidien.





À propos du traitement

Étapes de l'intervention :

- **Évaluation** : L'évaluation spécialisée en délinquance sexuelle vise à établir un portrait de l'individu afin d'évaluer la présence d'une problématique psychologique et/ou sexuelle, d'identifier celle-ci et d'évaluer le risque de récidive, pour ensuite définir les cibles de traitement nécessaires pour favoriser une diminution des risques de récidive et favoriser ainsi sa réhabilitation ou réinsertion sociale.
- **Types de traitements possibles** : En fonction des besoins identifiés, l'individu sera dirigé vers un suivi thérapeutique individuel et/ou vers un groupe de thérapie. Ces suivis visent essentiellement à diminuer les risques de récidive ainsi qu'à aider les AVS à mieux répondre à leurs besoins fondamentaux.
- En plus des services directs aux auteurs, le réseau des services en délinquance sexuelle offre également du support aux familles confrontées à une réalité qui déstabilise le noyau familial. Ces services s'adressent aux proches de victimes et d'auteurs d'infractions à caractère sexuel. L'objectif est de les aider à surmonter cette réalité, en les orientant vers des ressources pouvant leur offrir un soutien psychologique. Cette démarche relève de la relation d'aide et participe, dans certains cas, à favoriser la réhabilitation des auteurs et à aider indirectement les victimes.

Impacts sociaux du traitement

- Les infractions à caractère sexuel sont les crimes mesurés les moins susceptibles d'être signalés à la police. Dans 76,3 % des cas, les agressions sexuelles sont commises à l'intérieur du réseau social de la victime.
- Ces dernières peuvent être en lien avec l'auteur de violence sexuelle; les freins au dévoilement sont très présents et un sentiment de responsabilité repose ainsi sur les victimes.
- La possibilité que l'AVS puisse recevoir une aide professionnelle au sein d'un réseau bien établi peut contribuer à favoriser le dévoilement chez les victimes.
- Savoir que l'auteur est en démarche thérapeutique rassure l'entourage de la victime. Cela peut aider la victime dans son propre cheminement puisque l'implication de l'auteur de violences sexuelles, dans une démarche de traitement de sa problématique, constitue un premier pas vers la responsabilisation de l'auteur quant aux gestes qu'il a commis.
- Un parent mieux informé et supporté va nécessairement être un meilleur accompagnateur pour la victime. Cela est un facteur important de la réduction des séquelles chez l'enfant victime. En outre, les parents des jeunes, comme les conjoint(e)s, peuvent participer à l'application du Plan de prévention de la rechute et du Plan de vie de la personne traitée.